

La brève de l'Interco

Décembre 2011 - n°13

La lettre de la Communauté de communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



Editorial

En septembre, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une Brève de l'Interco spéciale «Présentation de la Communauté de Communes». J'espère que ce document vous a permis de mieux connaître cette structure qui regroupe les huit communes du canton et les services quotidiens qu'elle propose aux habitants (transports scolaires, mise en valeur de l'environnement et collecte des déchets, coordination et animation d'un réseau gérontologique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, animations pour les 11-17 ans du canton, actions culturelles avec l'Ecole de Musique...).

Je remercie l'ensemble des élus communautaires pour leur travail en commissions et conseils qui a permis la poursuite des dossiers engagés : la mise en place d'un conseil communautaire jeunes pour les 11-17 ans, des réflexions sur l'offre culturelle, le développement du tourisme estival autour du vélo, la finalisation des ventes des terrains à la ZAC des Colombières, la poursuite de la conteneurisation dans les communes (enfouissement de conteneurs semi-enterrés pour les déchets)...

L'année 2011 a été marquée par le commencement de la démarche SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, à lire en p.3). Ce document juridique de planification et d'urbanisme définira les grandes orientations pour les 15 à 20 ans à venir en Tarentaise. Il sera donc un outil majeur pour définir les politiques publiques locales permettant le développement de l'activité touristique et du cadre de vie en Tarentaise.

Dans cette optique et dans le contexte économique actuel, le travail de mutualisation des moyens engagés par l'intercommunalité (groupe des huit communes de Haute Tarentaise) prend tout son sens. Les élus de la Communauté de Communes s'attacheront en 2012 à poursuivre ces efforts dans les nouveaux projets : l'instauration d'une brigade de gardes champêtres, la gestion d'une mission sur les effluents agricoles, l'étude sur les schémas directeurs d'alimentation en eau potable.

Au nom des élus et du personnel de la Communauté de Communes, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. ■

Gaston PASCAL-MOUSSELDAR,
Président de la Maison de
l'Intercommunalité de Haute Tarentaise,

Bonne résolution 2012 : Trions le papier p. 4 / 5

Photo : Centre de tri, séparation de la collecte sélective (bac jaune)

Un guide du tri et

de réduction des



déchets offert



Saison Culturelle 2011/2012

Des rendez-vous à ne pas manquer

Pour la 8^{ème} année, la Communauté de Communes en partenariat avec le DÔME Théâtre d'Albertville vous propose une sélection de spectacles à tarifs préférentiels parmi la programmation du DÔME. Musique, danse, cirque, théâtre, jonglage... sont au programme de cette nouvelle saison culturelle riche en découvertes et en émotions.

Cette année encore, deux dispositifs sont prévus : une sélection de spectacles à voir au DÔME Théâtre à Albertville avec un service de transport proposé depuis les communes de Haute Tarentaise et des spectacles décentralisés reçus dans les communes.

Les spectacles sélectionnés :



// L'homme à la tête de chou,
Danse / Musique de Serge Gainsbourg
version enregistrée par Alain Bashung
Jeudi 2 février à 20h30 au DÔME Théâtre,

// La Voix Humaine,

Théâtre-Musique d'après Jean Cocteau
Mercredi 8 février à 20h00
à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice



// Fellag, Théâtre humour
Jeudi 8 mars à 20h30 au DÔME Théâtre,

// Spectacle de Poche, jonglage

En partenariat avec l'association la Gira de Veuzel,
Jeudi 15 mars à 20h30 aux Chapelles



// L'homme Cirque, Cirque sous Chapiteau
Vendredi 27 avril à 20h30 au Chapiteau
installé au camping municipal d'Albertville,

// Orphée De Gluck, Opéra en version concert
Vendredi 11 mai à 20h30 au DÔME Théâtre,



Renseignements et réservations :

>> Spectacles à voir au DÔME Théâtre

Réservations : Service Culture-Jeunesse Centre Jean Moulin, au 04.79.07.27.16
Adultes : 18 € au lieu de 25 € /// **12-18 ans** : 15 € au lieu de 18 € /// **< 12 ans** : 10 €.

>> Possibilité de transport jusqu'à Albertville :

Adultes : 3 € /// **Enfants** (jusqu'à 18 ans) : 2 €.

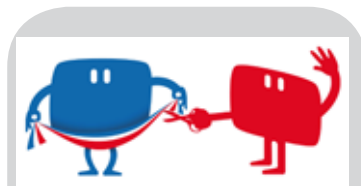
>> Spectacles décentralisés :

Réservations : DÔME Théâtre d'Albertville : 04.79.10.44.80 ou billetterie@dometheatre.com
Vous pouvez également acheter vos places le soir même (dans la limite des places disponibles.)
Adultes et jeunes (à partir de 12 ans) : 8 € // **enfants** (moins de 12 ans) : 5 € /// **groupes** : 6 €.



Télévision Numérique Terrestre (TNT)

Difficultés de réception



- **Pour vous aider dans vos démarches :**

Tous Au Numérique,
www.tousaunumerique.fr
 ou 0970 818 818
 (du lundi au samedi de 8h à 21h, prix d'un appel local).

- **Pour signaler un dysfonctionnement :**

Maison de l'Intercommunalité
 de Haute Tarentaise,
 Communauté de Communes
 de Haute Tarentaise à Sées
 ou 04.79.41.01.63.

Depuis le 20 septembre 2011, la région Rhône-Alpes est passée au tout numérique avec l'arrêt définitif de la diffusion des six chaînes de télévision analogiques reçues par l'antenne râteau. Ce système est remplacé par la Télé Numérique Terrestre (TNT) ou par un autre mode de diffusion numérique choisi par l'utilisateur (satellite, câble, ADSL, fibre optique).

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise gère le passage à la TNT sur trois émetteurs du canton de Bourg Saint Maurice : «Sainte Foy-Villaroger-Montvalezan», «Tignes-Le Bec Rouge» et «Val d'Isère-La Balme».

Depuis plusieurs semaines, certains foyers connaissent des difficultés de réception (service discontinu, chaînes manquantes, problème de qualité d'image et de son) dues principalement aux contraintes géographiques de notre région. La Communauté de Communes poursuit ses efforts avec les acteurs concernés pour remettre en place au plus vite ce service. ■

Le SCOT : Qu'est ce que c'est ?

Un outil majeur pour le devenir des territoires en France :

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document de planification et d'urbanisme qui définira les grandes orientations d'aménagement pour les 15 à 20 ans à venir.

Le SCOT est un document juridique, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être compatibles avec le futur SCOT. Il deviendra le cadre de référence des futures politiques publiques en matière d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement et d'organisation de l'espace.

Et sur notre territoire ?

Le premier SCOT de Tarentaise sera créé à l'échelle des 43 communes et porté par l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (APTV, 5 cantons : Aime, Bourg Saint Maurice, Bozel, Moûtiers et Aigueblanche), structure dont la Communauté de Communes est membre.

M. Robert VORGER, maire des Avanchers-Valmorel a été élu comme Président du SCOT par les élus de Tarentaise. Il s'appuie sur le bureau SCOT (APTV) et sur des commissions intercommunales (5 en Tarentaise). En Haute Tarentaise, c'est la commission «Aménagement de l'Espace» de la Communauté de Communes, présidée par M. Gilles FLANDIN, maire des Chapelles, qui est en charge de contribuer à ce projet.

Le bureau SCOT se réunit mensuellement et a engagé récemment plusieurs études sur les 43 communes : «lits touristiques» (l'immobilier en stations), un diagnostic «foncier» (enjeux agricoles et économiques), une étude «habitat» (besoins locatifs et accessions) et une mission pour délimiter les «corridors biologiques» (préservation de la biodiversité).

La démarche SCOT se poursuivra en 2012 pour permettre, à partir de ce diagnostic, de construire un véritable projet de territoire décliné par des orientations et des prescriptions pour la Tarentaise. ■

Plus de renseignements : Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise 04.79.41.01.63 et APTV : www.tarentaise-vanoise.fr

Les principales délibérations des Conseils communautaires :

Du 8 août à Sées

- installation du nouveau Conseil Communautaire suite aux élections municipales à Bourg Saint Maurice,
- élection du Président de la Communauté de Communes et des Vice-présidents.

Du 17 octobre à Montvalezan

- désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein des organismes extérieurs, désignation /élection des membres de la commission consultative de l'abattoir, de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de services publics ainsi que des membres amenés à siéger au Syndicat Mixte de Redynamisation de site de défense de Bourg Saint Maurice,
- point sur la construction des garages du service Environnement-Déchets à la ZAC des Colombières,
- approbation des contrats jeunesse à intervenir avec la CAF, le Conseil général de la Savoie et l'Etat...

Du 28 novembre à Villaroger

- DOB : Débat d'Orientations budgétaire 2012,
- constitution des commissions...

Les délibérations sont disponibles sur le site Internet : www.hautetarentaise.fr



La Communauté de Communes de Haute Tarentaise collecte les déchets produits sur les huit communes de Haute Tarentaise et propose un service de déchetteries aux habitants et professionnels.

Les déchets collectés (hors déchetteries) sont ensuite traités au niveau du Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) qui regroupe les collectivités de Tarentaise pour le recyclage de la collecte sélective et l'incinération des ordures ménagères résiduelles.

En juillet 2010, le Grenelle de l'Environnement a fixé de nouveaux objectifs de réduction des déchets.

C'est pourquoi, le SMITOM de Tarentaise a signé en janvier 2011 avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) un programme de prévention des déchets sur 5 ans pour diminuer le poids de nos poubelles de 7% d'ici à 2016.

L'année 2011 a été consacrée en partie à l'état des lieux de la production de déchets et à la définition d'actions ciblées à mettre en place pour agir sur les comportements des habitants.

• **Deux études ont été menées pour «passer à la loupe» le contenu de nos poubelles :**

- **une enquête téléphonique** réalisée en juin auprès d'un panel de 533 foyers en Tarentaise pour connaître les habitudes en matière de tri, d'achat, de compostage et de dons des habitants,

- **des caractérisations des poubelles « grises »** : c'est-à-dire l'étude de la composition des poubelles d'ordures ménagères résiduelles produites par les habitants et les touristes à partir d'échantillons de 250 kg prélevés avant incinération puis triés et analysés pour l'enquête.

Deux caractérisations ont eu lieu : en mars (comprenant la production touristique) et en juin (habitants permanents).

Que jette-t-on dans nos poubelles ?



3% de textiles
6% de déchets acceptés en déchetterie qui pourraient y être revalorisés.

Moyennes obtenues à partir des deux caractérisations faites sur les ordures ménagères produites en Tarentaise

Enquête

Zoom sur le p...
Parmi les déchets souvent j... ordures ménagères, on retrouve... Pour éviter que 2 743 tonnes de p... soient incinérées inutilement, voici...

>> **Réduire les déchets de**

- imprimer en recto / verso,
- privilégier les envois dématérialisés
- apposer un «stop pub» à votre bo... de publicités.

>> **Trier le papier à la maison**



Les papiers... (fenêtres), encyclo... Il suffi... jaunes... utili... - A... pa... pa... - A... se... pa...

Pour collecter facilement chez vous... recyclables ; des sacs de tri sont d...

>> **Que devient le papier trié**

Une fois collectée dans les bacs ja... envoyée dans un centre de tri à CH...

Les papiers sont séparés des autre... stockés « en balles » pour être tran... située à Golbey dans les Vosges. C... refabrique de la pâte à papier pour...



> En 2010, les tarins ont permis de



sur nos déchets

Papier :

jetés à tort dans la poubelle des ordures ménagères.

Papier collectées en Haute Tarentaise
quelques conseils :

Papiers :

Objets : mails, factures en lignes,
abonnement aux lettres pour ne plus recevoir de publicité.

Enfants et au travail :

Cartes, enveloppes (avec ou sans
adresses), journaux, magazines, livres, BD,
annuaires et annuaires se recyclent.
Il faut les mettre dans les bacs
bleus (collecte sélective) après leur
tri.

Astuce : inutile de déchirer le
papier en morceaux : il ne pourra
pas être trié et sera incinéré.

Attention : les mouchoirs,
serviettes, nappes en papier et
papier photos ne se recyclent pas.

Les déchets
disponibles gratuitement en mairies.

Le tri :

En Haute Tarentaise, la collecte sélective est
obligatoire.

Les matériaux à recycler et sont
transportés jusqu'à une papeterie
spécialisée.
Celle-ci réutilise l'impression de journaux.



revaloriser 884 tonnes de papiers.



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Qu'est ce que c'est ?

En fin d'année, les propriétaires de biens fonciers s'acquittent de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cet impôt est additionné à la taxe foncière, basée sur la valeur locative du bien et sur le taux local voté par la collectivité compétente en la matière (en Haute Tarentaise : la Communauté de Communes).

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne finance pas seulement la collecte mais l'intégralité des dépenses liées aux déchets.

Pour gérer en toute transparence ce service, la Communauté de Communes s'est doté d'un budget annexe spécifique. Dans ce budget, la TEOM est la principale recette pour faire face aux nombreuses dépenses : ramassage des déchets, tri, traitement (incinération, recyclage et revalorisation) et mise en place de déchetteries. La collectivité investit également chaque année pour assurer le bon fonctionnement du service et son optimisation (achat de camions, ajout de conteneurs semi-enterrés et participation aux mises aux normes nécessaires des incinérateurs...).



M. Hervé GENET,
2^{ème} adjoint à la mairie de Tignes
Vice-président Environnement-Déchets

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise (8 communes) est en charge de la collecte de vos déchets et le SMITOM de Tarentaise (43 communes) gère leur traitement. Grâce à cette organisation, nous avons pu maintenir depuis trois ans les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en Haute Tarentaise.

Pour continuer à stabiliser cet impôt, un programme de réduction des déchets a été signé avec l'ADEME : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Des actions ciblées seront menées à destination des foyers, des professionnels et des touristes ; pour qu'ensemble, nous réduisions la production de nos déchets.

Je vous rappelle qu'il est toujours nécessaire de trier mieux et davantage (bac vert pour le verre et bac jaune pour les emballages recyclables). Des marges de progression existent. Elles nous permettront de diminuer notre impact sur l'environnement et de maintenir les coûts de traitement.

La Communauté de Communes recherche également des solutions à l'échelle locale pour diminuer et revaloriser les déchets : recyclage des skis usagés, revalorisation du verre plat collecté, mise en place du démantèlement en déchetteries qui permet de séparer différentes matières à recycler, collecte du textile usagé dans de nouvelles bornes récemment installées dans les communes (à lire en p.6).

C'est grâce au tri et à la diminution de nos déchets « à la source » que nous pourrions agir. Merci pour vos efforts !

Hervé GENET, Vice-président.



Environnement

Textiles usagés : des conteneurs de collecte installés



Depuis le mois de novembre, des conteneurs ont été installés sur le territoire pour récupérer les textiles usagés.

Le service Environnement-Déchets avait constaté des volumes importants de textiles en déchetteries. Ces vêtements hors d'usage, jetés en « divers », étaient alors enfouis ou incinérés.

Avec ce nouveau service, les textiles usagés sont traités dans une filière spécifique prévue pour la récupération et la revalorisation.

Cette action s'intègre dans un objectif de réduction des déchets mené par la Communauté de Communes et le SMITOM de Tarentaise.

> Que pouvez-vous déposer dans les conteneurs de textiles usagés ?

Vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie, chaussures (attention, ces dernières doivent être attachées par paire).

> Où sont installées ces bornes ?

- Bourg Saint Maurice : place de la Poste, une autre borne doit être installée,
- Séez : sur le petit parking sous la Poste,
- Les Chapelles : à côté de la mairie,
- Montvalezan à côté de la mairie,
- Villaroger : une borne à l'intersection du « Pré » après la mairie et une seconde entre la Savinaz et la Gurraz,
- Sainte Foy Tarentaise : dans le centre, parking de la poste,
- Val d'Isère : sortie des Richardes, route du Fonet à côté du rond point,
- Tignes : à proximité de l'Eglise.

Ces conteneurs seront collectés régulièrement pour les vider. ■

Service Environnement-Déchets au 04.79.41.01.63

Tourisme

Un service de bagagerie pendant l'hiver

Pour la 4^{ème} année, une bagagerie est installée pendant la saison d'hiver devant la gare SNCF. Ce service, à l'initiative de la Communauté de Communes est proposé en partenariat avec « Bourg.com » l'association des commerçants de Bourg Saint Maurice et « l'EPIC Les Arcs Bourg Développement » (Office de Tourisme).

Ce projet fait suite aux volontés des élus de Haute Tarentaise de faciliter le voyage et l'attente des touristes à Bourg Saint Maurice. Cette démarche s'inscrit dans la compétence Tourisme de la Communauté de Communes et notamment l'accueil en gare.

Cinq jeunes ont été recrutés pour accueillir au mieux la clientèle toujours plus nombreuse à utiliser ce service.

La bagagerie sera ouverte tous les samedis de 9h00 à 19h00 sans interruption du 17 décembre 2011 au 28 avril 2012 et deux dimanches seront testés cette saison : le 25 décembre 2011 et le 26 février 2012 de 11h30 à 18h30. ■

Service Communication-Tourisme : 04.79.41.09.86

Horaires des déchetteries jusqu'au 1^{er} avril :

- Bourg Saint Maurice : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Tignes : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Les Arcs 1800 :

Lundi et mercredi de 9h à 12h,

Mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- Montvalezan : mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h15.

Médibus 2012 :

Les jours de passage du bus pour la collecte des déchets de soins à risques infectieux en Haute Tarentaise sont indiqués sur le site Internet www.hautetarentaise.fr

Programme d'activités de l'Espace Jeunes

Comme à chaque vacances, un programme détaillé des activités pour les 11-17 ans du canton est disponible en mairies, au centre Jean Moulin ou sur www.hautetarentaise.fr

Co-voiturer en Haute Tarentaise

Les personnes intéressées pour co-voiturer sur le territoire ou au-delà peuvent utiliser le site Internet « Mobisavoie » du Conseil général pour se mettre en relation.

Des parkings «Eco-Voiturage» sont prévus dans les communes pour que les co-voitureurs se rencontrent et laissent leurs véhicules à la journée.



Service Culture-Jeunesse

Le Conseil Communautaire Jeunes : c'est reparti !

Mardi 15 novembre, douze jeunes volontaires étaient réunis à la Cité Scolaire Saint Exupéry pour la première assemblée du Conseil Communautaires Jeunes 2011/2012.

Cette démarche participative proposée en 2010 par leurs aînés élus à la Communauté de Communes, permet aux jeunes de 11 à 17 ans de mener des projets, de s'exprimer et de s'investir pour leur avenir et celui de leur territoire.

L'an passé, vingt jeunes (collégiens et lycéens) avaient soutenu un projet prometteur devant les élus de Haute Tarentaise : la création « d'une carte intercommunale jeunes ».

Celle-ci permettrait à tous les élèves de la sixième à la terminale, habitants la Haute Tarentaise d'avoir accès, à des tarifs réduits à certains services auprès des partenaires de la démarche (transports, forfaits de ski, cinéma, piscine...). Ce projet sera poursuivi cette année par le nouveau Conseil Communautaire Jeunes qui doit terminer le montage technique et financier du projet afin de le valider.

Cette année, les jeunes proposeront également une journée pour la jeunesse déterminée et organisée par leurs soins. ■



De gauche à droite : Stéphanie ERIAT (animatrice), Solène COCHAUT, Léa DAUBIN, Sam VETS, Jules HEMET, Mickaël JEANTET, Mattéo BRUNO, accompagnés de Mme Jacqueline POLETTI Vice-présidente Jeunesse-Culture-Scolaire. 2^{ème} rang : Jérôme KERJEAN (Responsable service Culture-Jeunesse), Marine PILATI, Marion DURAND, Sonia TAAZIBT (animatrice), Grégory BAILEN, Jossiah LARRIBAT, Solène KHAMASSI.

Service Culture-Jeunesse 04.79.07.27.16

Service Etoile

A noter : animations 2012

Le Service Etoile propose régulièrement aux personnes âgées et handicapées du canton des activités (ateliers jeux, initiations informatique, gym douce, dessin et peinture, loto...) ainsi que des ateliers et conférences (journées «prévention routière de remise à niveau» spéciales seniors, ateliers mémoire, «bien vieillir», conférences sur la santé...).

> Pour recevoir ces informations, inscrivez-vous au Service Etoile.

● **Sorties piscine -centre aquatique- de Bourg Saint Maurice :**
Quatre séances sont prévues en mai et juin 2012 pour les personnes «mal à l'aise dans l'eau». Activité encadrée par un kinésithérapeute (inscriptions uniquement auprès du Service Etoile).

● **Savédiab (réunions d'information pour les personnes diabétiques) :**
Trois conférences sont prévues de 14h à 16h : le 29 mars «complications du diabète» // le 24 mai «comportements alimentaires» // le 14 juin «atelier goût».



L'association de service à la personne recherche des bénévoles pour gérer et animer le service d'aide à domicile aux personnes âgées, handicapées, familles.

Une réunion de présentation du rôle de bénévole est prévue :
le mercredi 18 janvier à 20h00
à Séz dans la salle de réunions de la Maison de l'Intercommunalité

ADMR 04.79.07.16.16
benebsm@fede73.admr.org



Service Addictologie (alcool, tabac, drogues) de l'hôpital de Bourg Saint Maurice :

Une équipe composée d'un médecin, d'une psychologue et d'une infirmière peut vous recevoir le lundi et le mercredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 04.79.41.79.72.

Service Etoile 04.79.07.60.22



Janvier :

- 4 Ski Joëring à Sainte Foy Tarentaise,
- 4 Course de ski de fond à Val d'Isère,
- 5 Airstar night Light, illuminations, spectacles de rue à Val d'Isère,
- Du 6 au 8** Course internationale de ski alpin dames FIS à Tignes,
- Du 7 au 9** Coupe Adhémair / Playstation à Tignes,
- 8 Course Freeride « Wild Ride Cup UTT » à Sainte Foy Tarentaise,
- Du 9 au 12** Épreuve Coupe d'Europe ski alpin FIS, Descente à Val d'Isère,
- Du 11 au 14** Masters de polo sur neige à Val d'Isère,
- 12 Assemblée Générale du Club Loisirs et Amitié à 14h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 14 Course internationale de ski alpin hommes FIS à Tignes,
- 14 et 15** 24^{ème} Tournoi de foot salle 13 ans, gymnase de Bourg St Maurice,
- Du 14 au 22** Semaine de l'Air à la Rosière,
- 15 Trophée des glaces à Tignes,
- 16 Assemblée générale de l'Association Tradition et Patrimoine borain à Bourg Saint Maurice,
- 18 Course de ski de fond, Val d'Isère,
- 18 Don du sang de 7h30 à 10h30, salle des fêtes de Bourg St Maurice, avec un espace enfants,
- 18 Concours de belote au foyer rural à Séez organisé par l'association le Cromlech,
- 18 Réunion ADMR «Recherche de bénévoles» à Séez lire en p.7,
- 19 Audition de la classe de flûtes de l'École de Musique de Haute Tarentaise et de celle d'Aime, 18h30 à Planjo Sainte Foy Tarentaise,
- Du 20 au 22** Championnat de France de Snowkite à la Rosière,
- 21 Super Géant – Coq de Bronze Benjamins Sainte Foy Tarentaise,
- 21 Concours de coinche organisé par le sou des écoles Sainte Foy Tarentaise,
- 21 Portes ouvertes de l'Ecole Ste Bernadette à Bourg Saint Maurice,
- 22 Journée au profit du don d'organes à Sainte Foy Tarentaise,
- 23 Conseil Communautaire à 19h00 à Bourg St Maurice (ouvert à tous),
- 23 Audition de la classe de guitares de l'Ecole de Musique, Fabrice Delpierre, 18h30 aux Chapelles,
- Du 24 au 26** Classicaval, Festival de musique classique à Val d'Isère,
- 25 Jeux pour tous, salle des fêtes à Bourg,
- Du 28 au 3** Semaine Les coulissses du Domaine Skiable à la Rosière,
- 28 Concours de Belote au foyer rural de Séez,
- 28 La Pachonnée à la Rosière,
- Du 29 au 31** Tignes Snow Quad Challenge,
- Du 29 au 17** BMW X Drive Tour 2012 à Val,
- 31 Audition des classes de cuivres de l'Ecole de Musique à 18h30, salle Savoyarde à Séez.

Février :

- 1 Course de ski de fond à Val d'Isère,
- 2 3^{ème} édition de la course de ski d'alpinisme entre Séez et La Rosière,
- 2 Course de ski alpinisme Séez-la Rosière,
- 2 Spectacle à voir au DÔME Théâtre d'Albertville en partenariat avec la Maison de l'Intercommunalité à 20h30 : « L'homme à la tête de Chou » (musique-danse), lire page : 2,
- 4 Concours de belote des aînés ruraux à 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 5 Géant 2 manches à Sainte Foy Tarentaise,
- Du 6 au 10** Coupe d'Europe Handisport de ski alpin à Tignes,
- 7 Audition de la classe de violoncelles de l'Ecole de Musique, salle Savoyarde à Séez,
- 8 et 9** Passage du Médibus (collecte des déchets de soins) en Haute Tarentaise, plus de renseignements : www.hautetarentaise.fr
- 8 Audition des classes de percussions de l'Ecole de Musique à 18h30 à Planjo,
- 8 Down Town Valpark show Freestyle à Val d'Isère,
- 8 Spectacle décentralisé du DÔME Théâtre, en partenariat avec la Maison de l'Intercommunalité à 20h00 à la salle des Fêtes de Bourg Saint Maurice : « La Voix Humaine » (Musique-Théâtre), lire page : 2,
- 9 Audition sur la musique française, Ecole de Musique aux Chapelles à 18h30,
- 11 Loto du Comité d'animation à 20h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 12 Tournoi de foot Isnard au gymnase de Bourg Saint Maurice,
- Du 14 au 17** Le GMX Ski Cross à Arc 1800,
- 14 « 20 ans des JO » à Val d'Isère,
- 15 Concours bonhommes de neige à Tignes,
- 15 Big Air à la Rosière, freestyle,
- 15 Spectacle pour les enfants à Val d'Isère,
- 17 Savoie Snowboard Tour à Tignes,
- 17 Trophées Dynastar, course de ski alpin ouverte à tous à Val d'Isère,
- 18 Concours de belote à Vulmix,
- 21 Carnaval à la Rosière,
- 21 Journée carnaval à Sainte Foy Tarentaise,
- 22 Big Air à la Rosière, freestyle,
- 22 Assemblée générale du comité d'animation à 20h30, Centre J. Moulin, Bourg St Maurice,
- 22 Spectacle pour les enfants à Val d'Isère,
- 22 et 23** Tournée « kids à la neige » à Tignes,
- 23 The LA Session – Grand show Freestyle nocturne à Arc 1800,
- 23 Carnaval pour les enfants à Val d'Isère,
- 24 Trophées Dynastar, course de ski alpin ouverte à tous à Val d'Isère,
- 29 Spectacle pour les enfants à Val d'Isère,
- 29 Derby Sauvage Robert Blanc aux Arcs,
- 29 Big Air à la Rosière, freestyle.

Mars :

- 2 Conférence de Catherine Thirard, Ecole de Musique, «Evolution du concerto» à 18h à la Médiathèque de Bourg Saint Maurice,
- 4 Slalom des vétérans à Arc 1600,
- 5 Conseil Communautaire à 19h00 à Séez (ouvert à tous),
- 5 et 6 Tournée Playstation à Tignes,
- 7 Neo Fever, événement Freestyle, la Rosière,
- 7 Spectacle pour les enfants à Val d'Isère,
- 8 Spectacle à voir au DÔME Théâtre d'Albertville en partenariat avec la Maison de l'Intercommunalité à 20h30 : « Fellag » (Théâtre-humour), lire page : 2,
- Du 10 au 24** Quin'Zen Arts de Vivr, la Rosière,
- 11 Thé dansant des aînés ruraux à 14h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 13 Conférence organisée par Tradition et Patrimoine Borain à 20h30 au Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice,
- Du 13 au 15** Classicaval, Festival de musique classique à Val d'Isère,
- Du 14 au 16** Winter X Games Europe Tignes,
- 15 Spectacle décentralisé du DÔME Théâtre, en partenariat avec la Gira de Veuzel des Chapelles à 20h30 aux Chapelles : « Spectacle de Poche » (jonglage), lire p : 2,
- 16 Conférence de Catherine Thirard, Ecole de Musique, «Analyse d'un concerto» à 18h à la Médiathèque de Bourg Saint Maurice,
- 17 et 18 Week-end autour du piano : master class concert à 19h00 le samedi à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice par les élèves de l'Ecole de Musique accompagnés par l'Orchestre à Cordes, Direction Jeanne Colombier. Dimanche : master class concert à 17h30 à la salle des fêtes avec les élèves de l'Ecole de Musique suivi du Trio de l'Orchestre des Pays de Savoie,
- 19 Concert de musiques actuelles Ecole de Musique de Haute Tarentaise à 18h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 24 Course de ski Memorial ESF à Sainte Foy Tarentaise,
- 24 Nuit à blocs de 16h à 19h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 24 et 25 Week-end Harmonie « Brass Band » : cuivres et percussions, salle des fêtes, Bourg St Maurice,
- Du 26 au 31** Altigliss, rassemblement d'étudiants avec concerts à Val d'Isère,
- Du 27 au 29** Championnat de France de ski Freestyle à Tignes,
- 28 Don du sang de 16h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 31 Portes ouvertes de l'Ecole Sainte Bernadette à Bourg Saint Maurice,
- 31 Soirée Théâtre « Mort de rire » à 20h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice.

Agenda sous réserve de modifications éventuelles

Maison de l'Intercommunalité

BP n°1 - 73 707 SEEZ

Tél : 04.79.41.01.63

Du lundi au jeudi 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
le vendredi fermeture à 16h30

